



Compte-rendu

Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le mardi 17 avril 2018

Lieu : La Bibliothèque, Mairie d'Aigaliers
9h30-11h30

CA de l'Association (par ordre alphabétique) : Jim Cluchey, Yves Engrand, Nicole Gaüzère, Claude Huguet-Bordel, Lydie Krause, Claire Lasserre, Jean-Pierre Lasserre, Thérèse Martin-Dath, Patricia Matisson, Florence Meillat, Véronique Peron, Nicole Thouroude.

Absentes excusées : Nicole Gaüzère, Lydie Krause, Thérèse Martin-Dath, Nicole Thouroude

Invités : Sophie Mary

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

- du CA du 5 mars 2018
pas de commentaires – approuvé à l'unanimité

Thérèse Martin-Dath étant absente le 17 avril a transmis sa procuration à Claire Lasserre.

2. Point comptable et situation financière du premier trimestre 2018

Le trésorier, Yves Engrand distribue un tableau récapitulatif du premier trimestre de l'année 2018, résumant la situation financière de l'Association en détaillant les dépenses et les recettes et en comparant avec le budget prévisionnel.

L'analyse montre que les dépenses et recettes réelles correspondent bien au budget initialement prévu et que l'Association possède un excédent à fin mars de 300 €, ce qui est plutôt positif.

Le secrétaire adjoint, Jim Cluchey tient à rajouter que concernant les charges sociales, il est impossible de maîtriser totalement le montant exact qui va être prélevé car les charges sont calculées avec deux mois de décalage. C'est pourquoi, les charges des deux derniers mois de 2017 ont été prélevées en début 2018, ces charges incluait le salaire de la secrétaire, Sophie Mary lorsque son contrat était encore de 25 heures. Il est donc possible que les charges 2018 dépassent un peu par rapport au prévisionnel.

Les autres frais sont par contre d'avantage maîtrisables, c'est sur ces dépenses que l'Association peut être plus vigilante.

Concernant les charges sociales elles sont calculées sur le nombre réel d'heures sur le mois, il sera donc proposé à la salarié en cas d'heures supplémentaires de récupérer ses heures plutôt qu'elles soient réglées afin que le budget de l'Association ne soit pas plus impacté. Sophie Mary accepte cette proposition.

3. Déménagement des locaux et organisation rentrée scolaire 2018

Les membres du bureau ont rencontré les mairies d'Aigaliers, Foissac et Serviers pour convenir des disponibilités de chacun pour les activités hebdomadaires pour la rentrée de septembre 2018. Il reste à contacter le maire de Baron.

Le secrétaire adjoint, Jim Cluchey a préparé un tableau récapitulatif des créneaux horaires possibles dans les salles proposées par les différentes mairies.

Serviers : Jim Cluchey va préparer un courrier de confirmation pour le prêt du foyer le mercredi après-midi et le samedi matin. Il restera à prendre rendez-vous avec l'agent communal pour finaliser le partenariat sous forme de convention (remise des clés, gestion du ménage etc.) et demander s'il est possible de stocker le matériel de poterie avant la rentrée de septembre. Le déménagement de nos locaux actuels étant prévu en juillet. A voir également avec l'animatrice, Marie Ducatel pour l'organisation.

Il est prévu que l'Association possède une clé des locaux.

Foissac et Baron : La présidente, Claude Huguet-Bordel et le trésorier, Yves Engrand vont contacter les mairies pour convenir d'un rendez-vous début mai pour confirmer les créneaux et disponibilités et revoir les conditions sous forme de convention (remise des clés, gestion du ménage etc.).

Aigaliers : l'utilisation de la cantine et des salles de classe est impossible, seul le hall d'entrée peut être disponible sous réserve que le Centre de Loisirs n'en ai pas l'utilité le mercredi.

Stages bi-mensuels de poterie : l'horaire devra être avancé d'une demi-heure soit à 9h30 afin de libérer le foyer de Serviers à midi. Le ménage devra probablement être géré par l'Association.

Ateliers hebdomadaires poterie du mercredi : les horaires ne changent pas mais il faudra prévoir un quart d'heure pour l'installation de l'atelier et le rangement et ménage en fin d'atelier. Il faudra penser à prévenir les participants de ces conditions.

Atelier théâtre enfant : les horaires ne changent pas, le foyer de Serviers est disponible. La disponibilité pour le théâtre ados n'a pas été demandée.

Atelier arts-plastiques : les horaires ne changent pas, l'animatrice Marie Schenck n'étant disponible qu'à ce moment là. Se pose le problème du tricot-thé qui a lieu au même endroit mais qui termine à 18h00. Afin d'éviter que les deux ateliers se chevauchent il est proposé que le tricot-thé sera avancé un peu plus tôt dans l'après-midi pour finir à 17h.

Jardin musical et atelier vocal : L'animatrice, Virginie Bécamel ne souhaite pas continuer ses ateliers pour raisons personnelles. Etant donné le problème de salles pour la prochaine rentrée il est convenu que ces deux ateliers seront « mis en sommeil » pour la prochaine année scolaire.

Pour les autres activités hebdomadaires (couture, cercle des lectrices, gym, aide à la scolarité) des solutions et arrangements ont été trouvés.

Tous ces changements ne concernent que l'année scolaire 2018-2019 car les locaux de la nouvelle bibliothèque devraient être prêts pour la rentrée 2019-2020.

Déménagement : Le déménagement des locaux actuels est prévu normalement pour le mois de juillet, pas de confirmation de la mairie sur les dates exactes. Il a été convenu avec la mairie et les déménageurs que les bénévoles de l'Association s'occuperont de préparer les cartons, les déménageurs s'occuperont du reste.

A prévoir peut-être avec l'employé de mairie, Patrice Tassin pour le déménagement du matériel de poterie au foyer de Serviers.

4. Activités ponctuelles passées et à venir

➤ Sortie Parc du Cosmos du 11 mars : 20 personnes (14 adultes et 6 enfants)
- recettes = 167 €
- dépenses = 207 €
déficit pour l'Association = 40 €

Sortie réussie et appréciée par les participants.

➤ Sortie Camp des Milles du 8 avril : 13 personnes (8 adultes et 5 ados)
- recettes = 146,50 €
- dépenses = 262,50 €
- déficit pour l'Association = 116 €

Sortie réussie et très appréciée par les participants, les plus jeunes ont été très intéressés et deux d'entre eux ont rédigé un petit reportage pour le site internet. Cette démarche est appréciée et sera à proposer pour les prochaines sorties car elle fait participer les adhérents et amène un autre regard sur les sorties.

- Atelier déco du 23 avril = 12 enfants inscrits (référentes Claude Huguet-Bordel, Claire Lasserre, Thérèse Martin-Dath et Véronique Peron)

- Stage de cirque du 24 avril = 14 enfants inscrits (référente Véronique Peron)
- Sortie cinéma du 25 avril = 35 inscrits (référente Véronique Peron)
- Stage de poney du 26 avril = 15 enfants inscrits (référente Caroline Iarovay-Crepin)
- Sortie Lasergames du 27 avril = 14 inscrits (référente Marie-Christine Farcot à confirmer)
- Sortie Bowling du 4 mai = 17 inscrits (référente Jacqueline Nardy)
- Sortie Zoo du Lunaret du 27 mai = 5 inscrits
- Sortie Jardins de Mazet du 24 juin = 9 inscrits

Pour l'atelier déco un budget de 50 € est demandé pour l'achat d'éventuelles fournitures. Budget accepté à l'unanimité.

5. L'Aphyllanthe en fête le dimanche 10 juin – Organisation et Logistique

Installation : Prévoir avec l'employé de mairie, Patrice Tassin que les éléments de la scène pour le spectacle de théâtre et les barrières d'exposition soient déposés le vendredi après-midi dernier délai.

Montage de la scène dans le foyer le vendredi 8 par Jean-Pierre Lasserre, Yves Engrand et demander à Jean-Luc Bordel et/ou Pascal Peron si besoin. Patricia sera présente pour faire le point sur l'installation de la scène et des décors.

Le reste de l'installation (tables, chaises etc ...) se fera le dimanche à partir de 13h.

Une répétition est prévue pour l'atelier théâtre le samedi 9 dans la journée. Patricia Matisson est en train de voir avec les parents pour les décors de la scène, peut-être envisager aussi un partenariat avec l'atelier arts-plastiques de Marie Schenck et demande si besoin un budget de 100 € pour l'achat de fournitures éventuelles. Budget accordé à l'unanimité.

Le spectacle de théâtre aura lieu à 15h00 avant le goûter.

Animations prévues : expositions des divers ateliers hebdomadaires (poterie, arts-plastiques, couture etc), vente des gâteaux confectionnés par l'atelier tricot-thé et les parents des enfants des ateliers.

Il est proposé également de présenter les autres activités de l'Association comme les sorties randonnées, les stages d'Aquarelle etc.

Un diaporama des photos de l'année sera projeté dans le foyer.

La tombola sera organisée par l'atelier tricot-thé. La présidente, Claude Huguet-Bordel propose pour cette année de faire 100 lots (l'équivalent du nombre de tickets vendus) afin que tous les participants soient gagnants. Le C.A trouve que le nombre de 100 est trop important et que ça ne permettra pas plus de gagnants. Il faudrait qu'il y ait par contre plus de participants différents. Il est proposé qu'une communication soit faite le jour même (orale et écrite) pour expliquer le fonctionnement de la tombola, de l'investissement important des bénévoles du tricot-thé pour la confection des lots et de tous les gâteaux chaque année.

Le thème des lots cette année sera les lapins. Peut-être que l'atelier poterie pourrait proposer quelques lots supplémentaires, en tout cas à voir pour l'année prochaine.

Un concours de dessin sera organisé, Claire Lasserre veut bien s'en occuper. Les tables pour les participants seront installées près de celles du tricot-thé.

Virginie Bécamel et Marie Schenck ne seront peut être pas présentes lors de la journée. A confirmer.

Communication : Il est convenu que la secrétaire, Sophie Mary prépare une proposition d'affiche/feuille d'information et un plan de communication (supports, délais, lieux de diffusion).

Participation du réseau EVS : Il est convenu de proposer à Sarah Fontes, coordinatrice des foyers ruraux et du réseau EVS de tenir un stand d'information lors de l'après-midi pour informer sur le réseau des EVS du Gard et le fonctionnement.

6. Bibliothèque

Bibliobus : Le passage est prévu pour le vendredi 25 mai à 9h30. Sophie Mary va contacter les bénévoles habituelles pour la préparation en amont pour sortir les livres des étagères, un ou deux jours avant et le jour même pour le choix des nouveaux livres. En raison du déménagement à venir, il est convenu de prendre cette fois ci moins de livres, voire uniquement dans la section jeunesse pour ne pas trop se charger de livres supplémentaires. Les responsables de la DLL ont déjà été informés au dernier passage de janvier, ils n'y voient pas d'inconvénients.

Mise en réseau : Jim Cluchey a discuté avec le maire d'Aigaliers, Daniel Boyer, ils ont un projet d'embaucher peut-être un stagiaire dans les prochains mois pour gérer le catalogage des livres. Si le projet d'embauche se réalise, ce stagiaire sera formé et supervisé par la secrétaire, Sophie Mary. Pour l'instant il n'y a pas plus d'informations sur les conditions et les dates de l'éventuel stage. L'achat de matériel n'est pas encore prévu mais le matériel actuel peut suffire dans un premier temps, hormis l'achat obligatoire de la « douchette » pour scanner les codes barres des documents. Sophie Mary a fait quelques saisies de livres pour voir si le logiciel fonctionne bien et réviser les notions données lors de la formation afin de pouvoir mieux accompagner le stagiaire.

Nous attendons donc des réponses de la mairie pour la mise en œuvre.

Congés de Sophie Mary : Il a été accordé à la secrétaire le mercredi 9 mai et le vendredi 11 mai. Etant donné que lors de cette semaine il y a deux jours fériés, la fréquentation à la bibliothèque risque d'être faible. Il est convenu que la bibliothèque sera donc exceptionnellement fermée. L'atelier théâtre sera reporté à fin mai.

7. Questions diverses :

Pour l'activité randonnée, il est proposé de donner un nom au groupe des Randonneurs, la présidente Claude Huguet-Bordel et le trésorier, Yves Engrand proposent en concertation avec d'autres randonneurs le nom de « Les Godillots du Bragalou ». Un logo est également proposé. Le nom et le logo seront utilisés sur les divers supports de communication (règlement intérieur de randonnée, site internet etc ...). Il est proposé également de prévoir la confection de tee-shirts pour les participants, une participation financière leur serait demandée. Le choix de nom entre Les Godillots du Bragalou et Les Godillots de l'Aphyllanthe reste à débattre avec les randonneurs. Cette proposition sera votée lors du prochain C.A.

8. Date du prochain CA

- Mardi 5 juin à 9h30